



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demande de suspension de la cotation AREVA

Paris, le 12 décembre 2011

Compte-tenu des rumeurs publiées dans la presse les dimanche 11 et lundi 12 décembre 2011, des déclarations intervenues le dimanche 11 décembre et de la tenue du Conseil de Surveillance d'AREVA ce jour, AREVA est amené à demander à Euronext Paris SA la suspension de la cotation du titre AREVA (code ISIN: FR0011027143) de façon à permettre une information complète, exacte et précise aux marchés et d'assurer l'égalité de traitement de tous ses actionnaires.

Service de Presse

Patricia Marie
Pauline Briand
Fleur Floquet-Daubigeon
Maxime Michaut
T : +33 (0) 1 34 96 12 15
F : +33 (0) 1 34 96 16 54
press@areva.com

Relations Investisseurs

Marie de Scorbiac
marie.descorbiac@areva.com
T: +33 (0) 1 34 96 05 97

A PROPOS

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO₂. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.